AINSI FONT

Explorons les tiers-lieux de production

L'ÉTABLI

PARTAGER · BRICOLER · S'ENTRAIDER

PORTRAIT

EN PAYS DE LA LOIRE, DE NOMBREUX TIERS-LIEUX FAVORISENT UNE PRODUCTION LOCALE ET PARTAGÉE EN MUTUALISANT DES ATELIERS, DES MACHINES, DES ÉQUIPEMENTS ET DES SAVOIR-FAIRE. COMMENT SONT-ILS NÉS ? COMMENT FONCTIONNENT-ILS ? QUE VIVENT LEURS USAGERS ? CAP TIERS-LIEUX VOUS PROPOSE DE LES DÉCOUVRIR AU TRAVERS D'UN PODCAST ET DE PORTRAITS COMPILÉS DANS LA SÉRIE «AINSI FONT», RÉALISÉE PAR LA CRESS PAYS DE LA LOIRE ET L'ASSOCIATION PING. RETROUVEZ TOUS LES NUMÉROS SUR LE SITE DE CAP TIERS-LIEUX.

CAP TIERS-LIEUX

CARTE D'IDENTITÉ

L'Établi est une association qui a vu le jour pour répondre aux besoins de mutualiser des outils, puis très rapidement de transmettre les savoirs et savoir-faire manuels. Aujourd'hui c'est une bibliothèque d'outils et un atelier partagé, ainsi que des sessions d'initiation qui sont proposées aux adhérent·es. Situé en périphérie d'Angers, ce tiers-lieu innove, évolue et grandit depuis 2015 au service de l'économie circulaire : réparer et réutiliser pour moins acheter et surtout apprendre à faire soi-même !

L'ÉTABLI
PARTAGER · BRICOLER · S'ENTRAIDER

PARTAGE
ÉCHANGE
ÉCONOMIE CIRCULAIRE

ADRESSE : L'Établi, Site des Biscottes - 19, avenue du Moulin Marcille, 49130 LES PONTS-DE-CÉ

OUVERTURE : Juin 2015

STATUT JURIDIQUE : Association

SITE WEB : www.letabli.org

CONTACT : coordination@letabli.org

LA PETITE HISTOIRE

D'UN BESOIN PERSONNEL À LA CRÉATION D'UNE BIBLIOTHÈQUE D'OBJETS PARTAGÉS

Le projet de l'Établi a germé en 2012 dans la tête de Michel AKKAOUI, son fondateur. Il habite à l'époque à Paris dans un petit studio et souhaite s'initier au bricolage. Il est alors confronté au manque de place, aux contraintes de bruit avec les voisins, de poussière avec son jeune enfant. Mais surtout, il ne possède pas d'outils et ne sait pas s'en servir ! Ne trouvant aucune solution à son problème, et s'apercevant qu'il n'est pas le seul à avoir ce besoin, il se dit qu'il faudrait l'inventer…

Cette idée prend vie en 2015, avec l'arrivée de Michel dans la région d'Angers. Prenant le pari du jeu collectif, il choisit d'associer un projet collaboratif avec l'économie de la fonctionnalité : la mutualisation des outils mis à disposition par des particuliers, au travers d'un tiers de confiance, l'association l'Établi. A peine les statuts déposés, et suite à un crowdfunding pour amorcer les 6 premiers mois de charges de la structure, Michel investit un petit local vide sur le parking de la Ressourcerie des Biscottes. Objectif : au bout des 6 mois, avoir rassemblé une communauté et des outils pour montrer que le projet a du sens et peut s'autofinancer. Le projet prend rapidement, les premiers outils arrivent et le petit local commence à ressembler à un atelier digne de ce nom. Pari réussi, l'aventure de L'Établi continue !

Le projet déménage donc sur le site des Biscottes pour un peu plus grand. L'Établi commence ses premiers temps de permanences et récupère les objets mis à disposition par les adhérents pour être mutualisés. Le projet s'inscrit dans des valeurs d'économie de la fonctionnalité, préférant axer le service sur l'accès à une fonction (percer un trou) plutôt que sur la propriété (acheter une perceuse). Ce qui motive, c'est l'idée que les particuliers sont souvent suréquipés pour une utilisation assez faible des outils possédés.

« Une perceuse ne sert en moyenne que 12min dans sa vie de perceuse ! »

La démarche de l'association s'inscrit également dans les valeurs d'économie circulaire et de promotion de la réparation. Elle a amené à la création de l'atelier partagé ainsi qu'à la mise en place des premiers Repair'Café sur Angers (ce fut la 1ère activité hors les murs de l'association).

D'UN PREMIER SALARIÉ À UNE ÉQUIPE ÉTOFFÉE

Au fur et à mesure que la communauté a grandi, il a semblé nécessaire de mettre en place un poste de coordination salarié afin d'assurer un suivi des projets, mais aussi garantir un minimum de sécurité au sein de l'atelier. Le fondateur de l'association est alors devenu salarié au bout de 6 mois, d'abord en passant par de l'intérim, puis grâce à un contrat aidé sur les 2 années suivantes. Il a souhaité ensuite passer la main. Abandonnant le salariat pour la présidence, c'est Philippe BRISSARD qui a alors pris le relais en tant que coordinateur de l'association .Après une année à être seul à porter les activités de l'association et l'animation de la communauté, le besoin de soutien s'est fait sentir et a permis d'embaucher une nouvelle

personne. L'occasion de mieux répartir les missions. Un an plus tard, une troisième personne est arrivée pour renforcer l'équipe sur le volet communication, le lien aux bénévoles, l'événementiel et les démarches de partenariat.
Encore un an après, une quatrième personne est venue compléter l'équipe. Tout le monde est à temps partiel choisi, avec des volumes plus ou moins importants selon les missions et les autres activités personnelles portées par chacun·e.

S'ADAPTER, INNOVER, PARTAGER

Il y a eu plusieurs changements dans le type d'objets mis à disposition des adhérent·es. Si le projet initial était de porter une objethèque au sens large, les usages ont rapidement orienté le choix autour des outils de bricolage et de jardinage afin d'éviter le stockage d'objets dormants et prenant la poussière. Maître mot : suivre l'orientation de la demande des usager·ères pour faire évoluer le panel d'outils et les activités proposées au sein de l'atelier.

En suivant cette demande, L'Établi a pu augmenter et préciser son offre. L'Établi a recentré ses ateliers autour du partage de savoir-faire et limité les sessions nécessitant beaucoup de temps de préparation pour l'équipe. En ce sens, l'association limite le nombre d'ateliers palettes organisés (création de mobilier), la demande est forte mais le temps à y consacrer est hélas trop important.

ET POUR DEMAIN ?

L'équipe de L'Établi a toujours aimé expérimenter. L'association préfère répondre aux attentes des structures externes qui les sollicitent et s'adapter aux envies des bénéficiaires, toujours dans un esprit de co-construction.

Plusieurs projets sont dans les tuyaux : les liens étroits construits avec les maisons de quartier d'Angers annoncent de futures collaborations sur le thème de l'économie circulaire, à commencer par l'accompagnement de l'espace Brico du centre Jacques Tati.

L'Établi projette aussi de continuer à travailler la dynamique des Repair Café en assurant la coordination du réseau formé sur Angers Loire Métropole, d'avancer sur des prototypes d'abris à bacs à déchets (aujourd'hui visibles tout autour du Lac de Maine), mais aussi de continuer l'expérimentation des Ressourceries Éphémères (après la Roseraie et Belle Beille, vient le tour d'Avrillé) et de porter l'animation du tiers-lieu éphémère Le 42, lieu de vie centré sur l'économie circulaire et créative et d'échanges pour tous·tes situé au 42 rue Henri Hamelin à Angers. C'est l'occasion d'embaucher une cinquième personne dans l'équipe pour assurer la gestion du site.

Ce qui est sûr : l'ensemble de ces projets continuera d'être mené en mode collaboratif ou en chantiers participatifs !

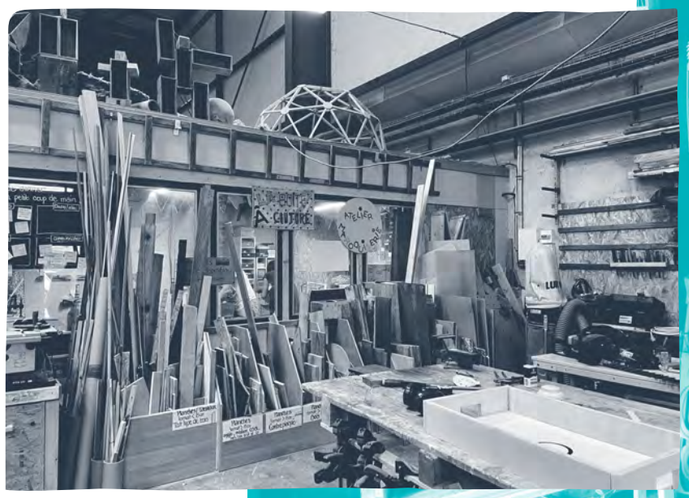

OFFRE DE SERVICE

L'Établi, c'est une bibliothèque d'outils et un atelier partagé, des sessions thématiques d'échange de savoir-faire, mais également des interventions extérieures en lien avec différentes structures et publics.

OFFRE POUR LES PARTICULIER·ÈRES

- Accès à l'atelier partagé avec des outils, machines à disposition en libre service
- Location d'outils mis à disposition par les adhérent·es pour les adhérent·es via la bibliothèque d'outils
- Ateliers d'initiation, partage de savoir-faire, accompagnement dans les projets de bricolage.

OFFRE POUR LES STRUCTURES : ASSOCIATIONS, COLLECTIVITÉS, ÉTABLISSEMENTS, SCOLAIRES...

Les interventions extérieures représentent une part importante des ressources financières pour le lieu et permettent la stabilité du modèle économique et l'accès libre à l'atelier. Elles peuvent être de différentes formes :

- Ateliers d'initiation, partage de savoir-faire
- Ateliers partagés sur le thème de l'économie circulaire
- Animation de chantiers participatifs
- Accompagnement et gestion de projets de l'économie circulaire

PETITS CONSEILS POUR PORTEUR·EUSES DE PROJET

Pour se lancer dans un projet de tiers-lieu, L'Établi recommande :

- **D'asseoir son projet sur des fondamentaux forts et ne pas les perdre de vue.**
- **De faire feu de tout bois ! Faire avec rien, inventer, foncer, mais toujours de manière réfléchie.**

POLITIQUE TARIFAIRE ET ADHÉSION

Il est demandé aux usager·ères et partenaires de devenir adhérent·es pour travailler avec L'Établi. Cela est notamment dû aux questions d'assurance, mais correspond également à l'adhésion à la philosophie de l'association. Les tarifs appliqués permettent au plus grand nombre de rejoindre le projet, et sont donc conçus pour être accessible à tous·tes :

- Location d'outils : entre 1 et 10€ / jour et par outil
- Participation à des ateliers : entre 10 et 20€ par atelier
- Prix libre pour profiter de l'atelier partagé.

Ce dernier choix facilite la gestion du lieu et l'accessibilité, pour autant il nécessite de préciser la différence entre le prix de l'adhésion et l'utilisation. Le système repose sur la confiance et la générosité en conscience de chacun.

Le nombre d'adhérent·es augmente chaque année. En 2023, L'Établi a comptabilisé :

- 430 adhésions
- 548 locations réparties sur 170 outils différents par 191 adhérent·es
- 191 loueur·euses d'outils dont 70 ayant loué plus d'une fois.

PLAN DE L'ÉTABLI

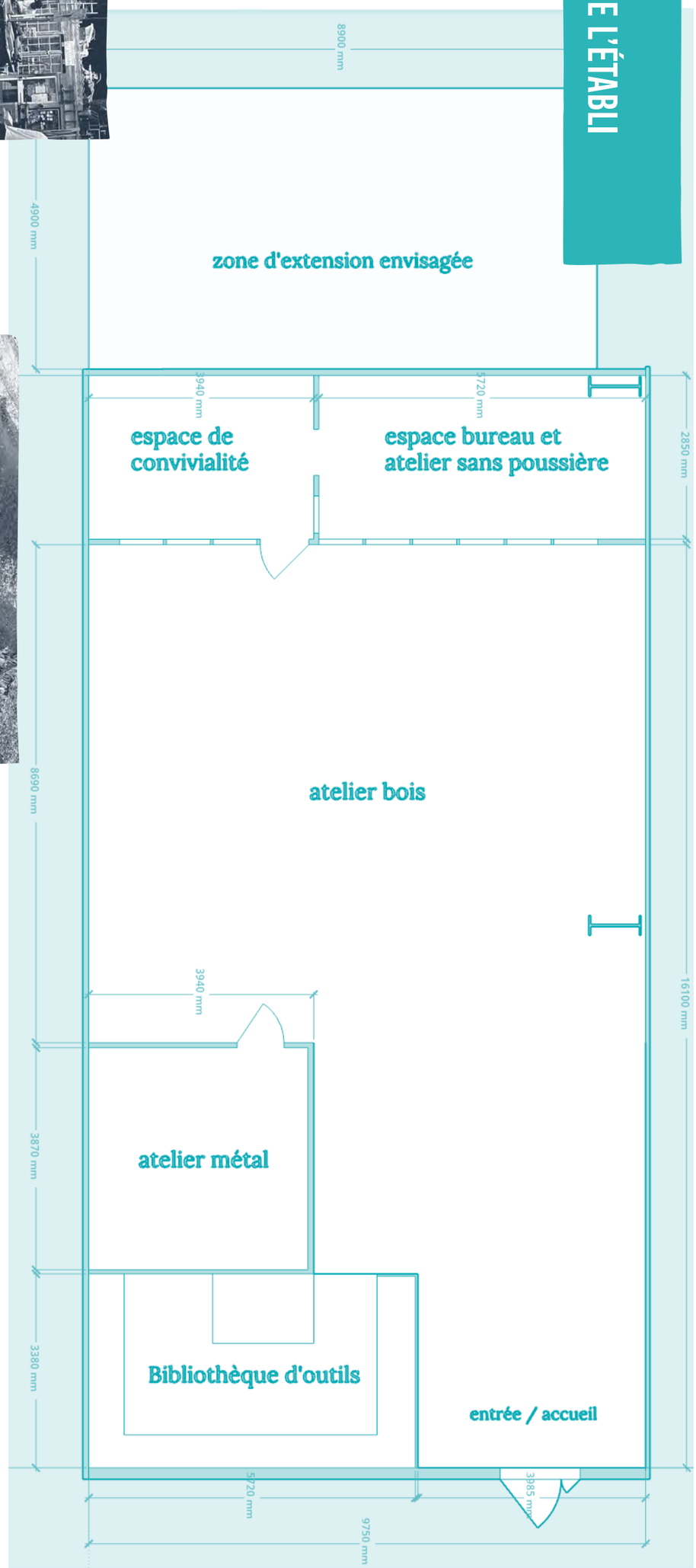

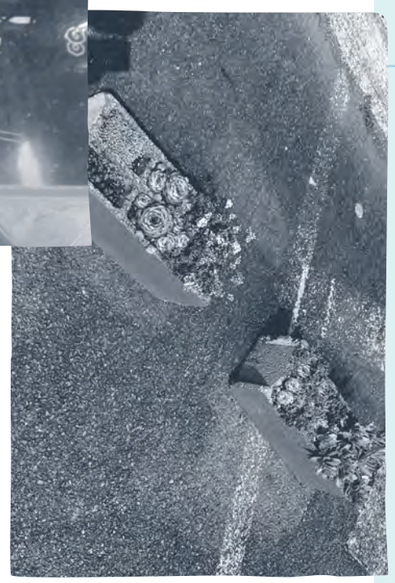

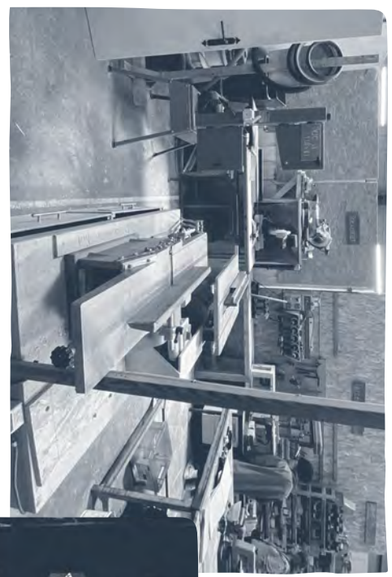

ÉQUIPEMENTS ET MATERIAUX PROPOSÉS

- Outils de bricolage et de jardinage : d'une simple perceuse ou bêche, en passant par un échafaudage ou une débroussailleuse, au total ce sont plus de 400 outils qui sont accessibles à la location
- Espace de travail et machines pour réaliser ses projets au sein de l'atelier directement. Plusieurs machines sont accessibles pour effectuer du travail du bois, de la soudure, du tournage sur bois, de la couture, ainsi qu'une imprimante 3D, etc.

ACCÈS AU FONCIER ET À L'IMMOBILIER

L'Établi a toujours été sur le site des Biscottes, mais à des endroits différents au fur et à mesure des besoins d'agrandissement. Au départ installé dans un espace de 35 m2, l'association dispose aujourd'hui de 250 m2 pour développer ses activités. Le dernier agrandissement a permis de doubler la surface hors poussière pour améliorer les conditions de travail des salarié·es et offrir une vraie salle de travail pour les activités de couture et les sessions d'initiation et de partage de savoir-faire.
L'espace correspond aux besoins, même si des aménagements pourraient l'optimiser. Le mot d'ordre (par nécessité pour le moment) : pas de stockage des projets des adhérent·es ! Aussi, seuls les outils peu volumineux et actifs sont conservés dans la bibliothèque.

L'association est locataire d'AGLAES, Association de Gestion de Logements Adaptés de l'Économie Solidaire, propriétaire du foncier.
L'avantage de leur localisation : la visibilité et les publics qui découvrent le lieu en venant sur le site des Biscottes, un parking permettant le stationnement, l'accès à des matières premières via la ressourcerie voisine ou encore la location de véhicules au besoin.
Quelques bémols : le site peut être géographiquement un peu loin, isolé du centre-ville.

MODÈLE JURIDIQUE ET DE GOUVERNANCE

STATUT JURIDIQUE

L'Établi est géré par une association loi 1901.

INSTANCES

L'équipe salariée anime la communauté des adhérent·es et sollicite l'avis des bénévoles de façon régulière. Les permanences du lundi soir sont le lieu privilégié pour ces échanges.

Ces retours sont remontés au Conseil d'Administration par l'intermédiaire du président. Ce conseil est composé d'adhérent·es et de bénévoles élu·es lors des assemblées générales. Il se réunit chaque fois que nécessaire, environ tous les 2 mois.

L'assemblée générale a lieu tous les ans pour présenter les comptes et le rapport moral. Il s'agit d'un événement important pour présenter aux adhérents ce qui se passe en dehors des murs de l'atelier.

ÉQUIPE SALARIÉE

En 2023, l'équipe salariée est composée de 4 personnes, toutes à temps partiel, qui se répartissent ces missions :

- Accueillir les adhérent·es lors des permanences, les accompagner dans leurs besoins, projets
- Organiser l'activité de l'association, répondre aux demandes des structures sur l'encadrement de chantiers participatifs
- Maintenir la gestion globale de l'association (administratif, communication, finances, etc.).

Les salarié·es sont libres des choix opérationnels tout en ayant le soutien de leur Conseil d'Administration sur le volet administratif et RH. Le fondateur et actuel président est présent au quotidien pour encadrer, orienter et soutenir l'équipe lorsqu'il le faut.

ÉQUIPE BÉNÉVOLE

L'Établi peut compter sur des forces vives côté bénévoles, notamment celle de Michel, le Président et Fondateur de l'Établi, ainsi que sur les différents membres du Conseil d'Administration. Une vingtaine de bénévoles permet la mise en place d'ateliers, la préparation et l'encadrement des chantiers participatifs, la maintenance de la bibliothèque d'outils, l'embellissement du lieu, l'accueil et la vie conviviale du lieu.

ÉCOSYSTEME PARTENARIAL

Dans l'écosystème partenarial de l'Établi, on trouve :

- La Ressourcerie des Biscottes
- Le Fabrik Café
- Angers Loire Métropole
- Les Pôles Territoriaux de Belle Beille, Monplaisir et la Roseraie ainsi que plusieurs Maisons de Quartier (Tati, le Trois Mâts, la MQHSA, Léo Lagrange Ouest, Angers Centre, Le Centre Jean Villar etc.)
- L'ADEME
- L'IRESA, notamment via leur événement des Galeries Recyclettes
- ADECC - émanation de la CCI
- Matière Grise
- Le CCAS de la ville d'Angers
- Angers Mécénat
- Adoma (pension de famille)
- Les centres sociaux
- La maison de l'environnement.

MODÈLE ÉCONOMIQUE

Le modèle économique de L'Établi a évolué entre la création de l'association et sa forme actuelle. L'ouverture des permanences et l'accessibilité du plus grand nombre à l'atelier partagé et à la banque d'outils est par définition impossible à équilibrer. L'association a donc choisi comme mode de rentabilité la vente de prestations via les interventions extérieures. Aujourd'hui l'association reçoit des subventions de fonctionnement équivalant à 5 % de ses charges totales et les revenus d'activité liés à la vie au local (adhésions, ateliers, location de matériel et utilisation de l'atelier partagé) couvrent entre 10 et 15 % des besoins. Le reste est porté par les interventions extérieures. Des subventions sur projets permettent de couvrir les charges liées aux activités spécifiques (Bricobus, Ressourceries Éphémères, le 42).

L'Établi ne projette pas de faire évoluer ce modèle mais souhaite pouvoir répondre aux différentes demandes qui permettent de développer l'économie circulaire, solidaire et sociale, ce qui implique d'augmenter la masse salariale et donc les charges.

BUDGET ANNUEL MOYEN

Budget moyen à l'Établi : 156 500 € sur 2023.

PRINCIPALES CHARGES

Le loyer du foncier et les charges salariales qui représentent 68 % du budget.

PRINCIPAUX PRODUITS

Par ordre d'importance : interventions extérieures (41 %), revenus liés aux adhésions (5 %), locations d'outils de la bibliothèque, utilisation de l'atelier partagé, animations d'ateliers (au total 6,5 %). Le reste correspond aux subventions sur projets.

PRINCIPALES SUBVENTIONS MOBILISÉES

- CCAS de la Ville d'Angers
- ADEME
- CVU : Contrat de ville unique rassemblant sous le même dispositif des fonds provenant de la Région, de la CAF, d'ALM et de la Ville d'Angers, pour le soutien aux projets : Brico Bus et 42
- Le FDVA a été un grand soutien dans les phases de construction de l'association (lorsque l'Etabli avait moins de 2 ETP).

PRINCIPALES SOURCES DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS INITIAUX

L'association a basé son développement sur sa capacité d'autofinancement. C'est pour le collectif un gage de stabilité et d'indépendance. Ceci étant dit, L'Établi à bénéficié pour son lancement d'une levée de fond de 2 500 € en crowdfunding. Plus tard, elle a également été lauréate du prix de l'innovation sociale du CCAS de la ville d'Angers.

Enfin, Angers Mécénat a soutenu L'Établi par deux fois pour l'investissement nécessaire sur des projets spécifiques, notamment sur le Bricobus.

LES PROJETS PÉPITES

LES REPAIR CAFÉ

Au moment du lancement de ce format, aucun Repair Café n'existait sur Angers. L'Établi, en partenariat avec Angers Loire Métropole, a participé à en faire germer une quinzaine ! Faire la promotion de la réparation et voir que ça décolle, que les personnes arrivent à se réapproprier les savoir-faire de réparation, faire avec leurs mains, réparer pour moins acheter. Autant de constats qui rendent fière l'équipe fondatrice et actuelle !

LES RAMPES DE SKATE

Projet mené au centre social l'Archipel à Angers avec les jeunes de l'accueil de loisir sur 4 demi-journées. L'implication des jeunes sur un projet qui leur tient à cœur est toujours bluffante. C'est un grand bonheur de savoir que cette construction est utilisée à 300 % toute l'année, en permettant aux jeunes de s'exprimer, se défouler, apprendre, progresser, repousser les limites. Ils ont aussi pu découvrir que l'on peut créer ses propres "jeux/accessoires" sans forcément passer par de l'achat neuf.

LE BRICOBUS

En 2023, l'association est intervenue dans différents quartiers prioritaires de la Ville (Savary, la Roseraie, Beauval, Bédier, la Morellerie) pour expérimenter l'idée d'un Établi mobile et itinérant nommé Bricobus. Cette expérimentation s'est engagée en lien avec les professionnel·les (maisons de quartier, associations, bailleurs et collectivités) qui connaissent les réalités et dynamiques de vie des habitant·e·s afin de co-construire des interventions pertinentes. Elle est soutenue par l'État, la Ville et la CAF dans le cadre de la Politique de la Ville ainsi que par Angers mécénat pour l'achat d'un véhicule adapté.

LE 42

Vacant jusqu'à sa déconstruction en 2025 dans le cadre de la rénovation urbaine, le 42 rue Henri Hamelin, dans le quartier de Belle Beille à Angers est mis à dispo par la Ville d'Angers aux acteur·ices et habitant·es du quartier pour expérimenter, échanger et partager autour de l'économie circulaire et créative.
Ce projet de Tiers-Lieu se co-construit, sous la coordination de L'Établi, avec une quarantaine de partenaires, dont des structures de proximité, du quartier mais aussi de la ville, et des habitant·es intéressé·es. Une ressourcerie éphémère y a vu le jour en 2023. Le collectif doit relever le défi d'investir un bâtiment voué à la déconstruction, de créer les conditions favorables pour que les habitant·es investissent le lieu comme une opportunité d'agir, de s'émanciper et de faire commun.